

E-commerce: redoutable arnaque en ligne en France

Alors que des centaines de milliers de français se préparent à faire leurs achats de Noël en ligne, le magazine

60 millions de consommateurs tire la sonnette d'alarme. En effet, l'association fait état de milliers de mails reçus par des internautes français leur annonçant être débités d'une facture imaginaire et les priant de téléphoner à un numéro en cas de contestation. Un numéro surtaxé. « *Cher client, votre carte a été débitée avec succès pour la commande suivante...* », indiquait ce mail provenant apparemment d'une société baptisée Cybersearch-communications LLC, reçu entre autres par la directrice de la rédaction de *60 Millions*. Cette facture contenait une référence, un numéro de client, le prix payé (69 euros) et des frais d'expédition (23 euros) et, en bas de page, le piège: « *pour toute question concernant cette commande, veuillez appeler le numéro suivant* » — un numéro commençant par 00 88. L'internaute ainsi contacté n'a bien sûr jamais acheté quoi que ce soit à cette société. Logique donc qu'il se jette sur son téléphone pour protester. Or il s'agit d'un numéro très fortement surtaxé, dont une grande partie va aux escrocs qui ont monté l'opération, explique le magazine de l'INC (Institut national de la consommation) dans son édition de décembre. Les consommateurs tombés dans le panneau paieront pour cet appel 4,31 euros la seconde !, note *60 Millions*, car le numéro est celui d'une ligne satellitaire, sur un réseau loué par un opérateur italien à Eutelsat. La DGCCRF (Direction générale de la Concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) a publié un communiqué demandant aux internautes de ne pas appeler ce numéro, et enquête pour tenter de retrouver les arnaqueurs, ajoute le magazine.